



Mairie de  
Gretz-Armainvilliers

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS Conseil municipal du 30 mars 2026

Conseillers en exercice : 29	Conseillers présents : 27	Conseiller(s) absent(s) : 2
Conseiller(s) ayant donné pouvoir : 1	Votants : 28	

Date de la convocation : 24 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le lundi 30 mars à vingt heures et une minute, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul GARCIA ROBIN, Maire.

**Secrétaire de séance** : Mylène ROUSSEL

**Étaient présents** : M. et MMES GARCIA ROBIN Jean-Paul, JUNK Aurélien, SPRUTTA-BOURGES Nathalie, SEVESTE Arnaud, LALLEMANT Sylvie, OFFROY Patrick, LAMARE Viviane, DIGUET Thierry, DEVAUCHELLE Marie-Paule, BOURDEILLE Christian, BENOIT Dominique, HANQUART-TAUVERON Charlotte, LOUBIERE Yves, HAMDY Nadia, TRANGOSI Renaud, LARADJI Chrystelle, BENARD Sandie, POUSSIER Adrien, ROUSSEL Mylène, MOURRIERE Mallauray, OLIVEIRA Romain, DONADIO Véronique, BOIVIN Jean-Claude, SOUSA José, LUCAS Nicolas, BILLARD Emmanuelle, HASCOET Alexandre

**Formant la majorité des membres en exercice.**

**Étaient absents avec pouvoirs** : Madame GEENEN Allison à Madame DONADIO Véronique

**Était absent sans pouvoir** : Madame Isabelle LENOIR



### **DELIBERATION N° 02026\_020 : compte-rendu des décisions du Maire**

**Entendu** le rapport de Monsieur le Maire sur le compte-rendu au Conseil de l'exercice des pouvoirs délégués ;

**Vu** l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.)

**Vu** la délibération n°02020\_06 du 17 juin 2020, au terme de laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire, pour la durée de son mandat, les pouvoirs lui permettant de régler les affaires énumérées à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.) ;

**Considérant** les décisions intervenues, relatives aux points suivants :

Envoyé en préfecture le 02/04/2026

Reçu en préfecture le 02/04/2026

Publié le 02 AVR. 2026

ID : 077-217702158-20260330-02026\_020-DE



N° de l'acte	Date de signature de l'acte	Objet
002026_008	15/01/2026	Contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec la société TEST INGENIERIE SAS relative au suivi de la délégation du service public d'assainissement pour l'année 2026, pour un montant de 5 985€ HT soit 7 182 € TTC.
002026_009	15/01/2026	Demande de subvention 2026 « Toute subvention Etat » DETR : demande de subvention à hauteur de 80% pour le projet d'extension du parking Esther Breton, soit une dotation maximale demandée de 300 000€ HT
002026_010	15/01/2026	Contrat de cession de droit de représentation d'un spectacle avec l'association PTI POA « le cirque enchanté », le 20 mars 2026, à destination des services de la petite enfance, dans le cadre de la Semaine Nationale de la Petite Enfance, pour un montant de 550 €
002026_011	21/01/2026	Marché des classes découvertes 2025-2026 Lot N°1 : pour l'école Victor Hugo, 2 classes de CM1/CM2, du 15 au 20 mars 2026, avec l'association EVASION 78 pour un montant maximum de 50 000€ HT Lot N°2 : pour les écoles Georges Travers et Leclerc, 4 classes, du 18 au 23 mai 2026, avec l'association EVASION 78 pour un montant maximum de 70 000€ HT
002026_012	23/01/2026	Demande de subventions 2026 « Toute subvention Etat » - renouvellement de 11 hydrants soit une dotation maximale demandée de 28 327.20€ HT
002026_013	23/01/2026	Avenant au contrat de service Arpège C2213483, pour le passage en mode SAAS, de l'application Concerto Opus pour un montant de 2824.80€ TTC/an
002026_014	23/01/2026	Contrat de Prestation de service d'ateliers de motricité et d'Eveil corporel pour les enfants du RPE en présence des assistants maternels, conclu avec l'association Anima-Sports pour 8 ateliers pour un coût global de 1200€ TTC
002026_015	26/01/2026	Contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre du lancement du MAPA de maîtrise d'œuvre concernant la construction d'un restaurant scolaire avec la société ASCISTE INGIENERIE GRAND OUEST – pour un montant de 12 650€ HT soit 15 180€ TTC, pour une durée allant de la signature jusqu'au complet achèvement de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage.
002026_016	06/02/2026	Contrat de Cession de droit de représentation avec la société ARREUH Artistes de routes, « Qu'est-ce qu'on mange ? » à destination du public de la médiathèque, pour une séance le 21 mars 2026, pour un montant de 350€.
002026_017	10/02/2026	Convention d'honoraires avec la SELARL Anne BOST AVOCAT pour les questions juridiques en matière de ressources humaines avec un abonnement mensuel de 1500 € HT pour l'accompagnement quotidien et les contentieux. Les dossiers conséquents feront l'objet d'un devis préalable.
002026_018	16/02/2026	Renouvellement adhésion à l'association GIMAC SANTE AU TRAVAIL pour l'année 2026, avec une cotisation forfaitaire de 128€ par agent.
002026_019	17/02/2026	Convention pour l'intervention de l'archiviste itinérante du CDG77 pour le procès-verbal de récolement des archives communales avec un tarif horaire de 60 € pour une durée de 14 heures.
002026_020	17/02/2026	Convention pour l'intervention de l'archiviste itinérante du CDG77 avec un tarif horaire fixé à 60€ pour une durée de 150 heures.
002026_021	18/02/2026	Convention de partenariat entre l'association CEMEA et la Commune pour l'organisation d'une formation BAFA pour une mise à disposition des locaux en contrepartie de la formation d'un agent de la collectivité au BAFD.
002026_022	19/02/2026	Contrat n° 2602-112 de maintenance des 240 extincteurs portatifs et des 8 robinets d'incendie armés, avec la société CLIMEX, pour l'ensemble des bâtiments communaux, pour un montant annuel de 2 787.65€ HT soit 3 345.18€ pour une durée de 3 ans.
002026_023	19/02/2026	Contrat n° 2602-109 de maintenance des systèmes de désenfumage naturel avec la société CLIMEX, pour l'ensemble des bâtiments communaux, pour un montant annuel de 850.92€ HT soit 1 021.11€ pour une durée de 3 ans.
002026_024	19/02/2026	Contrat n° 2602-111 de maintenance du système de sécurité incendie, avec la société CLIMEX, pour l'ensemble des bâtiments communaux, pour un montant annuel de 3 347.02€ HT soit 4 016.42€ TTC pour une durée de 3 ans.
002026_025	10/03/2026	Avenant N°1 au marché « missions de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du 43 rue de Paris, pour l'accueil du centre PMI/RPE », modifiant l'échéancier de paiement du co-traitant CRONOS - Marché 2023M004

**Le Conseil Municipal,**

**Prend acte de l'usage des décisions prises en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T).**

Envoyé en préfecture le 02/04/2026

Reçu en préfecture le 02/04/2026

Publié le 02 AVR. 2026



ID : 077-217702158-20260330-02026\_020-DE

**Fait et délibéré en séance, le 30 mars 2026 ;**

**Le secrétaire de séance**

Mylène ROUSSEL



**Le Maire**

Jean-Paul GARCIA ROBIN

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Maire dans les deux mois suivant sa notification. Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux, auprès du Tribunal Administratif de Melun, dans le même délai, ou le cas échéant, dans les deux mois suivant le rejet du recours gracieux. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://telerecours.fr>